



VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[La norme nationale chinoise sur le vin devient une norme indicative](#) – Les producteurs locaux devront modifier les étiquettes de leurs produits

[Des entreprises chinoises et australiennes mettent en place un système de traçabilité pour garantir les approvisionnements par le e-commerce transfrontalier](#) – L'objectif du projet est d'assurer la sécurité sanitaire des aliments en Chine

[Tournée du Ministre de l'Agriculture brésilien](#) – Suite au vaste scandale des viandes avariées au Brésil

[Publication d'un amendement à la réglementation sur la gestion des pesticides](#) – La mise en application est prévue pour le 1^{er} juin 2017

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Baisse du chiffre d'affaires et du revenu net du groupe Master Kong en 2016](#) – Les deux activités principales du groupe (nouilles instantanées et boissons) ont connu des pertes de bénéfices en 2016

[Le Chili dépasse la Thaïlande pour devenir le premier fournisseur de la Chine en fruits frais](#) – Les exportateurs chiliens tentent actuellement de se développer progressivement sur les provinces de la Chine intérieure.

[Avancement pour l'accès au marché chinois des sous-produits de volaille d'origine thaïlandaise](#) – Le protocole sanitaire pourrait être signé en 2017

[Reprise des exportations de saumon d'origine norvégienne sur le marché chinois](#) – La part de marché de saumon norvégien sur le marché chinois devrait augmenter de 5% à 65% en 2017

[Fruitday.com signe un accord de coopération avec la chaîne de supermarchés City Shop](#) – L'objectif des deux enseignes sera d'augmenter leurs volumes de distribution et de mettre en place un système de livraison express

[Bilan de l'activité des principaux groupes laitiers chinois en 2016](#) – Yili demeure toujours la seule entreprise laitière chinoise à réaliser un chiffre d'affaires supérieur à 60 milliards de RMB

[Reckitt Benckiser a annoncé son projet d'acquisition de Mead Johnson auprès du Ministère chinois du Commerce](#) – Mead Johnson détient 6% à 11% des parts de marché des formules de poudre de lait infantile en Chine

[Shuanghui, actionnaire majoritaire du principal exportateur de produits carnés en Roumanie](#) – La Roumanie a exporté pour 237 millions d'euros de produits carnés en 2016

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

La norme nationale chinoise sur le vin devient une norme indicative – *Les producteurs locaux devront modifier les étiquettes de leurs produits*

Récemment, l'Administration chinoise de la Standardisation a annoncé la conversion de 1 077 normes nationales obligatoires en normes indicatives y compris celle pour le vin. Depuis le 23 mars 2017, la norme nationale obligatoire chinoise sur le vin (GB 15037-2006) est devenue une norme indicative (GB/T 15037-2006). Aucun changement sur le contenu n'est à noter.

Cela aurait notamment des impacts pour les vins locaux. D'après la norme chinoise en vigueur sur l'étiquetage des produits alimentaires préemballés, il est obligatoire de mentionner sur l'étiquetage le numéro de la norme applicable pour les produits locaux. Ainsi, les producteurs locaux devront obligatoirement modifier les étiquettes de leurs produits pour appliquer ce changement.

D'après des experts de la filière, la publication de la norme obligatoire sur le vin avait initialement pour objectif d'améliorer la qualité globale du vin en Chine, ce qui était important pour la première phase du développement du secteur. Suite au développement de la filière, la qualité des vins produits dans certaines régions est bien supérieure aux exigences de cette norme. L'application obligatoire de cette norme n'est plus adaptée pour le bon développement du secteur d'où la conversion de la norme obligatoire en une norme indicative.

D'après l'information acquise, tant que de nouvelles normes régionales ou professionnelles ne sont pas publiées, la norme applicable pour le vin reste toujours la GB/T 15037-2006.

Thématique : vin - norme indicative

Date : le 30 mars 2017

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2017/3/1-71760.html>

Des entreprises chinoises et australiennes mettent en place un système de traçabilité pour garantir les approvisionnements par le e-commerce transfrontalier – *L'objectif du projet est d'assurer la sécurité sanitaire des aliments en Chine*

Selon PWC China, le groupe Alibaba, PWC China et le groupe Fonterra viennent de signer un mémorandum d'entente relatif à l'établissement d'un système de traçabilité pour garantir les produits en provenance d'Australie et de Nouvelle Zélande commercialisés par le e-commerce transfrontalier sur les plateformes Alibaba. Ce système permettra de renforcer la transparence des informations, de garantir la traçabilité des produits et, enfin, d'assurer la sécurité sanitaire des aliments en Chine.

Outre les trois entreprises mentionnées ci-dessus, Australia Post, PWC Australia, Blackmores, New Zealand Post et PWC New Zealand ont également participé à l'établissement de ce système.

Thématique : traçabilité - e-commerce transfrontalier

Date : le 30 mars 2017

Source : <http://silkroad.news.cn/news/15265.shtml>

Tournée du Ministre de l'Agriculture brésilien – *Suite au vaste scandale des viandes avariées au Brésil*

Afin de diminuer l'impact du scandale des viandes avariées au Brésil, Blairo Maggi, Ministre de l'Agriculture brésilien, compte effectuer une tournée auprès des principaux pays importateurs des viandes brésiliennes. Pendant ces 20 jours de déplacement, le Ministre de l'Agriculture brésilien visitera l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, et des pays asiatiques notamment la Chine. Cette visite sera probablement suivie, dans un second temps, par une visite auprès de pays européens.

L'image de l'industrie des produits carnés brésiliens a subi une forte attaque dans le monde suite à une récente enquête menée par la police brésilienne vis-à-vis des viandes avariées dans le pays. A ce jour, plusieurs pays tels que l'Algérie, le Mexique, etc. interdisent totalement l'importation des produits carnés depuis le Brésil. Les exportations des produits carnés du pays ont subi une baisse de 19%.

La tournée du Ministre de l'Agriculture brésilien sera précédée par une pré-visite en avril d'Eumar Novacki, son secrétaire général.

Thématique : viandes avariées - Brésil

Date : le 31 mars 2017

Source : http://www.br-cn.com/news/br_news/20170331/83264.html

Publication d'un amendement à la réglementation sur la gestion des pesticides – *La mise en application est prévue pour le 1^{er} juin 2017*

Récemment, le Conseil des Affaires d'Etat a publié un amendement à la réglementation sur la gestion de pesticides (en anglais « *Regulations on Pesticide Administration* »). Sa mise en application est prévue pour le 1^{er} juin 2017.

D'après cet amendement, le gouvernement chinois encourage la production et l'utilisation de pesticides sains, efficaces et d'un bon rapport qualité-prix. Les producteurs et distributeurs sont responsables de la sécurité et de l'efficacité des pesticides qu'ils produisent ou commercialisent. Toute production locale ou exportation en Chine de pesticides nécessite un enregistrement préalable des produits auprès de l'autorité compétente. Les producteurs locaux de pesticides doivent obligatoirement disposer d'un permis de production. De même, les distributeurs de pesticides doivent obligatoirement disposer d'un permis de commercialisation. Ces derniers ne peuvent pas produire ou sous-conditionner les pesticides.

La réglementation a également renforcé le contrôle au niveau de l'utilisation des pesticides et de la punition contre les activités illégales.

Thématique : pesticides - amendement de réglementation

Date : le 1^{er} avril 2017

Source : http://news.xinhuanet.com/politics/2017-04/01/c_1120741281.htm

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Baisse du chiffre d'affaires et du revenu net du groupe Master Kong en 2016 – *Les deux activités principales du groupe (nouilles instantanées et boissons) ont connu des pertes de bénéfices en 2016*

Selon le rapport d'activité annuel récemment publié par le groupe Master Kong, son chiffre d'affaires a atteint 8,4 milliards d'USD en 2016, et son bénéfice avant impôt 372 millions d'USD, en diminution respectivement de 8% et de 21,1% par rapport à 2015. Les revenus liés à la vente de nouilles instantanées, qui comptent pour près de 39% des activités de Master Kong, ont connu une baisse de 10,3% en 2016, avec un total de 3,24 milliards d'USD. Les ventes de nouilles instantanées en Chine sont en baisse depuis 2011. Selon Nielsen, ce marché s'est rétracté en 2016 de 5,7% en volume, mais a augmenté de 1,3% en valeur, mettant en évidence une montée en gamme de ces produits.

L'autre activité majeure de Master Kong est le secteur des boissons, qui contribue à 58% des activités du groupe. Il a connu une chute de revenu de 6,5% entre janvier et septembre 2016, avec un total de 4,9 milliards d'USD.

Selon son rapport d'activité annuel, Master Kong estime que ces diminutions de revenu sont notamment dues à la hausse du prix des matières premières en Chine ainsi qu'aux changements des modes de consommation.

Enfin, Master Kong et Starbucks ont signé un accord de collaboration en 2016 pour la production du café en bouteille « Frappuccino ».

Thématique : Master Kong - bilan annuel

Date : le 27 mars 2017

Source : <http://www.jiemian.com/article/1203292.html>

Le Chili dépasse la Thaïlande pour devenir le premier fournisseur de la Chine en fruits frais – *Les exportateurs chiliens tentent actuellement de se développer progressivement sur les provinces de la Chine intérieure*

En 2007 les exportations de fruits vers la Chine comptaient en volume pour seulement 2% des exportations chiliennes, avec un montant de 67 millions USD. Après dix années de croissance accélérée, les exportations chiliennes de fruits vers la Chine ont été multipliées par 19 pour atteindre en 2016 un montant record de 1,26 milliard USD, et pèsent désormais pour 25% des exportations totales du Chili en volume. Le Chili est ainsi devenu le premier fournisseur de la Chine en fruits frais, dépassant la Thaïlande qui occupait cette position depuis 2001. Selon M. Louis Schmidt, Président de l'ASOEX et ancien ambassadeur du Chili en Chine, la croissance des exportations de fruits du Chili vers la Chine s'explique par une hausse continue de la demande depuis une dizaine d'année en Chine, en sus d'une augmentation de la taille de la classe moyenne, en recherche de produits de haute qualité.

Par ailleurs, le Chili jouit également de sa position géographique dans l'hémisphère sud à l'opposé de la Chine. Ainsi, la

période de récolte des fruits au Chili correspond à l'hiver en Chine, et les marchandises du Chili viennent ainsi combler un important besoin en fruits frais sur le marché chinois durant cette période. Les cerises par exemple, sont récoltées entre novembre et janvier au Chili, juste avant le nouvel an chinois, et 85% de la production chilienne est désormais exportée vers la Chine. A noter enfin que les accords de libre-échanges entre la Chine et le Chili permettent aux fruits chiliens d'entrer sur le marché chinois sans être soumis aux droits de douanes en vigueur pour les fruits (13%).

Thématique : Chili - fruits frais

Date : le 28 mars 2017

Source : <http://www.jiemian.com/article/1204886.html>

Avancement pour l'accès au marché chinois des sous-produits de volaille d'origine thaïlandaise – Le protocole sanitaire pourrait être signé en 2017

D'après des informations du CIQ du Yunnan, le processus pour l'accès au marché chinois des sous-produits de volaille congelés d'origine thaïlandaise est entré en phase de signature d'un protocole sanitaire.

Le 28 mars 2017, lors d'une conférence de presse organisée par le CIQ du Yunnan, M. ZHANG Yunkun, directeur du service végétal, a présenté les principales actions du CIQ du Yunnan en 2016. Il a également présenté les projets prévus pour 2017, parmi lesquels le processus pour l'accès au marché chinois des sous-produits de volaille congelés en provenance de Thaïlande, qui est en bonne voie. De plus, la partie chinoise a terminé l'analyse du risque et la préparation du protocole sanitaire relatifs à ces produits. La construction du port spécial de Jinghong qui sera dédié à l'importation de produits carnés a démarré avec le soutien de l'AQSIQ.

Durant la conférence, M. Zhang a également mentionné que les négociations pour l'exportation en Chine des bovins destinés à l'abattage, originaires du Laos et de Birmanie, devraient également avancer en 2017.

Thématique : sous-produits de volaille congelés thaïlandais - accès au marché

Date : le 29 mars 2017

Source : <http://www.cnfood.com/news/show-241988.html>

Reprise des exportations de saumon d'origine norvégienne sur le marché chinois – La part de marché du saumon norvégien sur le marché chinois devrait augmenter de 5% à 65% en 2017

La Norvège est le premier pays producteur mondial de saumon. Or, les importations chinoises de saumon d'origine norvégienne ont été quasiment arrêtées il y a 6 ans pour des raisons politiques. En 2016, la Chine a importé au total de 70 000 à 80 000 tonnes de saumon de l'Atlantique, dont 5% uniquement en provenance de Norvège. En 2016, le principal pays exportateur de saumon congelé en Chine était le Chili, suivi par les îles Féroés et l'Ecosse.

En décembre 2016, le commerce entre la Chine et la Norvège a repris. Le marché chinois est depuis devenu un marché cible pour les opérateurs norvégiens du saumon. D'après les estimations du bureau des produits de la mer norvégien, durant l'année 2017, la part des saumons norvégiens sur le marché chinois des saumons devrait passer de 5% à 65%.

En janvier dernier, AlfHelge Aarskog, CEO de Marine Harves, le leader mondial des élevages de saumon, a déclaré que sa société compte recommencer à exporter vers la Chine au premier ou au second semestre 2017. L'entreprise a établi une coopération avec Alibaba et commercialisera ses produits sur la plateforme Taobao.

En Chine, les saumons d'origine norvégienne bénéficient déjà d'une bonne réputation. Afin de développer cette notoriété, le bureau des produits de la mer norvégien compte augmenter fortement son budget de promotion sur le marché chinois, passant de 1,2 million de CNY jusqu'à 8,4 millions de CNY.

Un autre avantage majeur des saumons norvégiens est leur tarif, le prix final est situé entre 100 et 150 CNY par kilo, ce qui est légèrement moins cher que les produits en provenance d'autres pays.

Thématique : saumon norvégien - marché chinois

Date : le 29 mars 2017

Source : <http://www.cnfood.com/news/show-242037.html>

Fruitday.com signe un accord de coopération avec la chaîne de supermarchés City Shop – L'objectif des deux enseignes sera d'augmenter leurs volumes de distribution et de mettre en place un système de livraison express

Le site de vente en ligne de produits frais fruitday.com a récemment annoncé avoir signé un accord de coopération stratégique avec la chaîne de supermarchés Shanghai City Supermarket. Cet accord devrait permettre aux deux enseignes

de compléter leurs chaînes d'approvisionnement respectives, et donner la possibilité aux utilisateurs de fruitday.com et aux clients de City Shop d'accéder à une plus large sélection de produits de haute qualité. Ainsi, les 15 établissements de City Shop proposeront dans leurs rayons fruits tous les produits disponibles sur l'application Fruitday, notamment les kiwis néozélandais Zespri SunGold, les pommes néozélandaises Envy, mais aussi les cerises et pamplemousses en provenance des Etats-Unis. De même, fruitday.com commercialisera les produits issus des installations agricoles et des coopératives de production de légumes de City Shop. Le site de vente en ligne fruitday.com devrait ainsi faire augmenter son total de références et atteindre plus de 3000 SKU. Par ailleurs, en s'appuyant sur les points de vente de City Shop, Fruitday devrait progressivement mettre en place un système de livraison express sous 30 minutes, pour les clients situés dans un rayon de 5 km. Enfin, les deux enseignes vont également rapprocher leurs systèmes de gestion de clientèle, afin de permettre aux détenteurs de carte de fidélité d'accéder au meilleur niveau de service et de promotion, à la fois sur le site fruitday.com et dans les supermarchés City Shop.

Thématique : Fruitday et City Shop - accord de coopération

Date : le 30 mars 2017

Source : <http://www.chinafruitportal.com/2017/03/30/%e5%a4%a9%e5%a4%a9%e6%9e%9c%e5%9b%ad%e4%b8%8e%e5%9f%8e%e5%b8%82%e8%b6%85%e5%b8%82%e8%be%be%e6%88%90%e6%88%98%e7%95%a5%e5%90%88%e4%bd%9c%ef%bc%8c%e5%a2%9e%e5%a4%a7%e4%ba%a7%e5%93%81%e6%95%b0%e9%87%8f/>

Bilan de l'activité des principaux groupes laitiers chinois en 2016 – *Yili demeure toujours la seule entreprise laitière chinoise à réaliser un chiffre d'affaires supérieur à 60 milliards de RMB*

Selon le rapport financier annuel publié par Yili pour l'année 2016, le groupe laitier a réalisé un chiffre d'affaires de 60,6 milliards de RMB (environ 8,3 milliards d'EUR). Cela traduit une croissance de 0,4% par rapport à 2015, avec un revenu net de 5,67 milliards de RMB (environ 777 millions d'EUR). Plus de la moitié du chiffre d'affaires a été généré par les produits haut de gamme du groupe, parmi lesquels « Satine » (lait liquide), « Ambrosial » (yaourt grec), « Changqing » (yaourt à basse température) et « Life Up » (yaourt).

Mengniu, le deuxième plus grand groupe laitier chinois, a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 53,8 milliards de RMB (environ 7,4 milliards d'EUR), en croissance de 9,7% par rapport à 2015. Le groupe a annoncé un déficit net de 751 millions de RMB (environ 103 millions d'EUR), en nette diminution par rapport à 2015. Près 90% du chiffre d'affaires de Mengniu est généré par les produits laitiers liquides du groupe, tels que les laits « Telunsu » (Milk Deluxe) et « Weilaixing », ou les yaourts liquides avec notamment « Just Yoghurt ». Les glaces et le lait en poudre comptent respectivement pour 4% et 6% du chiffre d'affaires total de Mengniu. Le déficit est principalement causé par les mauvais résultats de sa marque de lait en poudre Yashili.

Enfin, concernant Bright Dairy, autre géant du secteur laitier en Chine, ce dernier a réalisé un chiffre d'affaires de 20,2 milliards de RMB en 2016 (environ 2,8 milliards d'EUR), soit une croissance de 4,3% par rapport à 2015, avec un revenu net de 675 millions de RMB (environ 92,5 millions d'EUR). La baisse des coûts d'exploitation ainsi que la diminution du prix du lait cru ont largement contribué aux bons résultats de Bright Dairy, notamment à Shanghai qui compte pour 30% du revenu total de l'entreprise en Chine.

Thématique : groupes laitiers chinois - bilan annuel

Date : le 30 mars 2017

Source : <http://www.jiemian.com/article/1215037.html>; <http://www.jiemian.com/article/1206231.html>;
<http://www.jiemian.com/article/1211780.html>

Reckitt Benckiser a annoncé son projet d'acquisition de Mead Johnson auprès du Ministère chinois du Commerce – *Mead Johnson détient 6% à 11% des parts de marché des formules de poudre de lait infantile en Chine*

Selon la presse chinoise, l'entreprise britannique Reckitt Benckiser a officiellement déclaré son projet d'acquisition de Mead Johnson auprès du Ministère chinois du Commerce. Selon son document, Mead Johnson détient actuellement entre 6% et 11% du marché des poudres de lait infantile en Chine.

Pour information, Reckitt Benckiser devrait conclure l'acquisition de Mead Johnson au troisième trimestre de 2017 pour un montant total de 16,6 milliards d'USD (90 USD/action). Cette opération favorisera le développement de Reckitt Benckiser sur le marché chinois et devrait lui permettre de devenir le leader mondial sur le segment des produits de consommation pour la santé. Ainsi, avec cette acquisition, Reckitt Benckiser devrait renforcer son développement sur les marchés

émergents, qui compteront pour 40% du CA total du groupe. Le marché chinois deviendra à terme le second plus grand marché du groupe.

Thématique : Reckitt Benckiser - projet d'acquisition de Mead Johnson

Date : le 30 mars 2017

Source : <http://mp.weixin.qq.com/s/2yt8WKBjStlc1pIXP0HVZg>

Shuanghui, actionnaire majoritaire du principal exportateur de produits carnés en Roumanie – La Roumanie a exporté pour 237 millions d'euros de produits carnés en 2016

D'après le Bureau des statistiques de Roumanie, les exportations des 30 principaux exportateurs roumains de produits carnés ont dépassé 197 millions d'euros en valeur en 2016, soit plus de 83% des exportations totales du secteur (237 millions d'euros).

Le plus grand exportateur, SmithFields Prod, est également une des principales entreprises productrices de viande porcine en Roumanie. Son actionnaire majoritaire est le groupe chinois Shuanghui. SmithFields Prod dispose de 52 élevages porcins dans les régions de l'Ouest de la Roumanie, avec un cheptel de plus d'un million de têtes. Le groupe possède également ses propres usines d'abattage. D'après des données de l'entreprise, en 2015, la quantité de ses exportations de viande porcine représente 20% de sa production totale.

Thématique : exportateur de viande porcine - Roumanie

Date : le 31 mars 2017

Source : <http://www.mofcom.gov.cn/article/j/yjl/m/201703/20170302544839.shtml>

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

AQSIQ	Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine
CEO	Chief Executive Officer
CIQ	China Inspection and Quarantine
PWC	PricewaterhouseCoopers
RMB	RenMinBi, devise chinoise (équivalent de CNY)
CNY	Yuan, devise chinoise
EUR	Euros
USD	US Dollars, devise américaine

Sources d'information:

www.winesinfo.com	Site internet créé par Bon-wine Culture Consulting Co., Ltd., société de consultation spécialisée en communication de la culture de vin.
http://silkroad.news.cn	Site internet exploité par China Economic Information Agency sous tutelle de Xinhua News Agency, visant à fournir des informations au tour du sujet "One Belt One Road".
http://www.br-cn.com/	Site internet du «Journal chinois de l'Amérique du Sud», le plus grand journal en chinois dans les pays du Sud-Amérique dont le siège se situe à St Paul.
http://news.xinhuanet.com	Site internet de Xinhua News Agency, équivalent de l'AFP français.
www.jiemian.com	Site internet lancé par "Shanghai United Media Group" avec 11 collaborateurs dans les secteurs d'internet, de finance, de la communication etc., spécialisé en fourniture de nouvelles pour la classe moyenne chinoise.
www.cnfood.com	Créé en 1998, portail chinois spécialisé en fourniture de diverses informations dans le secteur des produits alimentaires.
www.chinafruitportal.com	Site internet en chinois sous contrôle du groupe chilien Yentzen, spécialisé en reportage sur les politiques agricoles ou les tendances commerciales de différents pays dans le secteur des fruits et légumes, notamment ceux en lien avec le marché chinois.
www.mofcom.gov.cn	Site internet officiel du Ministère du Commerce chinois.
http://mp.weixin.qq.com/s/2yt8WKBjStlc1pIXP0HVZg	Compte Wechat spécialisé en fourniture des informations sur le secteur des produits alimentaires.

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

Rédacteurs : Yanxia DENG – Prospectrice Agrotech bureau de Shenzhen
Ying LI – Conseillère export réglementaire Agrotech bureau de Pékin
Juliette Caron – Prospectrice Agrotech bureau de Pékin
Antoine Oustrin - Prospecteur Agrotech bureau de Shanghai
Laure Elsaesser – Conseillère Export Agrotech bureau de Pékin
Hélène Hovasse – Chef de pôle Agrotech Chine
Céline Laurans - Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact à FranceAgrimer : Véronique Looten - Chef du Pôle Animation Export – FranceAgriMer

© 2017 – Business France

© 2017 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.